



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
bi

20084811

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le

15 JUL. 2020

jour de sa réception.

Le Greffier, Greffe

N° d'entreprise : 0468 247 011

Dénomination

(en entier) : RAD

(en abrégé) :

Forme juridique : SA

Siège : Zoning Industriel Le Cerisier 10 6890 Transinne-Libin

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission et nomination d'administrateur

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2019, l'assemblée prend acte du souhait des administrateurs, Monsieur Jean Luc Pierret et Madame Rita Braconnier d'être déchargés de leurs mandats d'administrateurs et de président du conseil d'administration à partir de ce jour. L'assemblée les remercie pour les éminents services rendus à la société

Après discussions, l'assemblée:

Décide d'accepter la démission de Monsieur Jean-Luc Pierret (numéro national 580403 257-26 domicilié à Dohan, Viaumont 1) de son poste d'administrateur et de président du conseil d'administration à compter de ce jour

Décide d'accepter la démission de Madame Rita Braconnier (numéro national 580112198-85 domicilié à Dohan, Viaumont 1) de son poste d'administrateur à compter de ce jour

Décide d'approuver en remplacement la nomination de Monsieur Arnaud Pierret (numéro national 83 06 08 113 74 Rue Mameranus 27 L8252 Mamer) pour exercer le mandat d'administrateur à partir du 12 décembre 2019 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2023.

Décide d'approuver en remplacement la nomination de Madame Daphnee Pierret (numéro national 810501 056-01 Quartier Ribaucourt 64 5590 Haversin) pour exercer le mandat de présidente du conseil d'administration à partir du 12 décembre 2019 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2023.

Madame Daphnée Pierret est désignée comme représentante permanente de la société afin de gérer les participations où la société exerce un mandat

Vote : Cette résolution est prise à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 50.

Pierret Daphnee
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/07/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature